



PICARDIE
LA RÉGION

ensemble, réinventons la Picardie

Conférence débat / Senlis le 26 septembre 2008

Schéma régional des véloroutes et voies vertes en Picardie

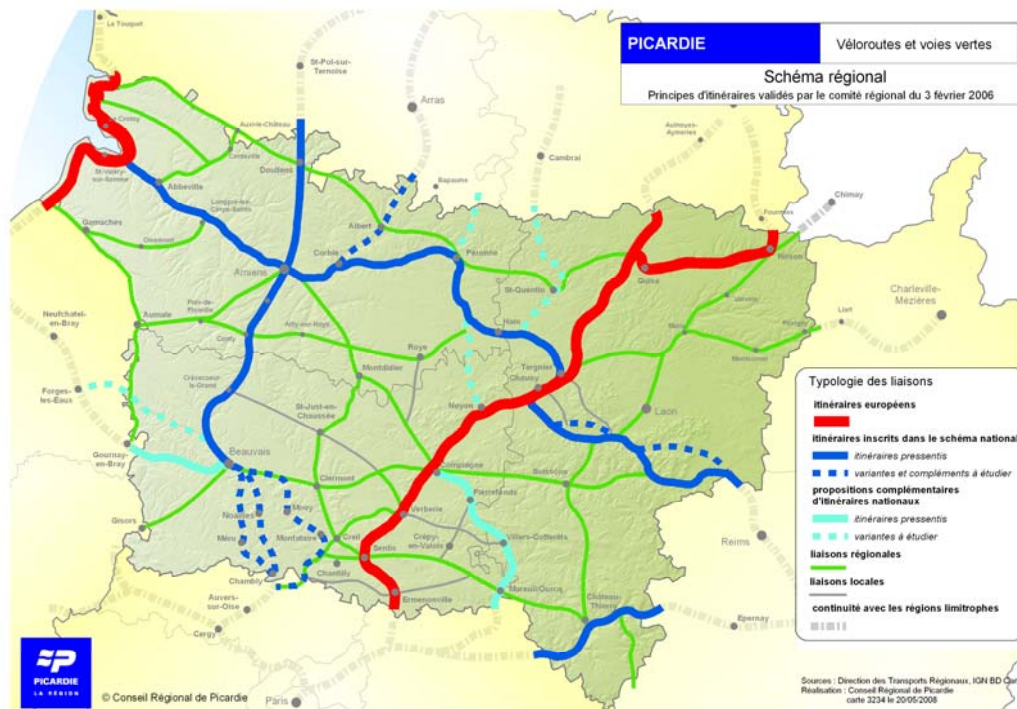
Intervention de Laurent Verdier, chargé de mission



Source : Conseil Régional de Picardie

Le schéma régional des véloroutes et voies vertes

- Schéma validé aux niveaux régional et national en 2006
- L'élaboration du schéma a été co-pilotée par l'Etat et par la Région et s'est accompagnée d'une large concertation locale
- Un schéma ambitieux proposant des itinéraires de principe (« fuseaux ») qui restent à mettre en œuvre pour l'essentiel :

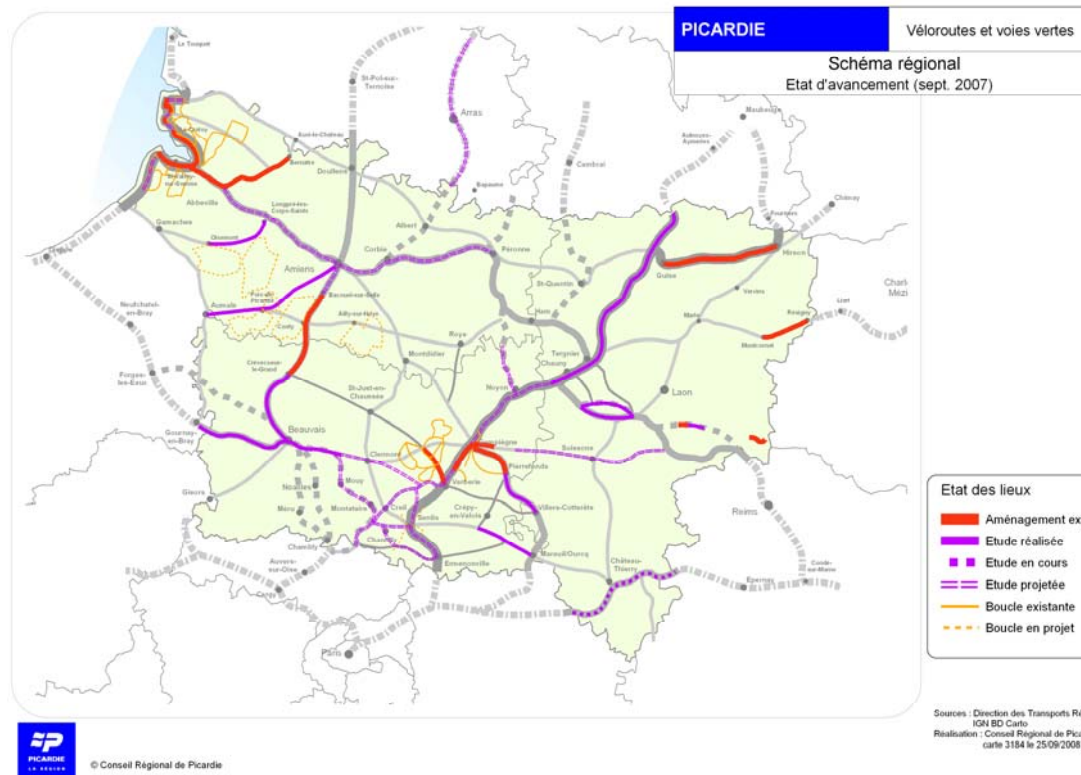


Type liaisons proposées	Longueur en km
liaisons européennes	249
liaisons nationales*	457
liaisons régionales et locales	1 171
Total	1 877

* sans prendre en compte les variantes

L'état d'avancement du SR3V

- Peu de réalisations à ce jour
- Des aménagements existants très hétérogènes
- Les études / travaux concernent essentiellement les itinéraires nationaux et européens
- Des continuités à bâtir avec les régions limitrophes :
 - Paris – Beauvais – Dieppe – Londres;
 - l'Eurovélo n°4 longeant la Manche et la Côte Picarde;
 - l'itinéraire national Amiens – Albert – Arras – Lille;
 - la continuité de l'itinéraire Paris – Moscou à hauteur de l'axe vert de Thiérache et de Fourmies;
 - l'itinéraire Paris – Strasbourg... Prague longeant la vallée de la Marne





PICARDIE
LA RÉGION

ensemble, réinventons la Picardie

L'intervention régionale au titre des 3V

Ligne spécifique « véloroutes et voies vertes » dans le budget régional depuis 2004 destinée aux maîtres d'ouvrage locaux pour des projets identifiés dans le schéma et portés, ou soutenus, par les Départements : subvention régionale jusqu'à 30%

Mobilisation supplémentaire du FRAPP possible si volonté locale

Les projets accompagnés à ce jour, au titre de la ligne spécifique :

- le plan vélo de la Côte picarde (SMBS)
- l'étude de définition pour la création d'une 3V dans le sud de l'Aisne, le long de la vallée de la Marne (UCCSA)
- les études d'itinéraires de la Trans'Oise (CG60)
- l'étude de définition d'une 3V longeant le canal de la Somme (CG80)
- les travaux de la 2^{ème} tranche de la voie verte de l'Ailette (CG02)

Le point financier :

4,812 M€ inscrits (AP)

1,654 M€ engagés

1,023 M€ versés



Source : Conseil Régional de Picardie, C. Struy



Source : Conseil Régional de Picardie, C. Brabander



■ Les Contrats de développement CG / CRP

- Les Conseils Généraux s'impliquent de plus en plus dans la réalisation d'itinéraires verts et assument désormais la maîtrise d'ouvrage de certains aménagements. Cette volonté se traduit notamment dans la programmation des contrats de développement Région – Département signés pour la période 2008-2013 :
 - Oise (février 2008) : 20 M€ inscrits pour la création de la Trans'Oise, dont 50% pris en charge par le Conseil Régional
 - Aisne (juin 2008) : 10 M€ inscrits pour la réalisation d'une tranche du SR3V, dont 50% financés par le Conseil Régional
 - Somme (session septembre 2008) : l'axe 2 comprend « l'aménagement et le développement des vallées de la Somme, de l'Authie et de la Bresle » avec une des actions portant sur la réalisation de « 3V, le long du canal de la Somme notamment »

■ Le développement de l'intermodalité train + vélo (1/2)

- L'intervention régionale ne se limite pas à la mise en œuvre du SR3V, ni à la dimension « touristique » de ces produits vélo. Il s'agit également de favoriser la pratique utilitaire (domicile-travail, études, achats, etc.) et de développer les modes alternatifs à la voiture de façon générale (Agenda 21 régional). Au travers de sa compétence pour le transport express régional (TER), la Région a en particulier la possibilité de favoriser cette pratique utilitaire des 2 roues.

■ Des nouveaux matériels ferroviaires prêt à accueillir les cyclistes

	Nombre de caisses	Nombre de places	Nombre de crochets vélo	Pris moyen d'une rame (M€)	Nombre de rames commandées	Prix total des commandes (M€)
X73500	1	78	2	1,5	12	17,7
X72500	3	226	5	5,5	6	33,1
AGC	3 ou 4	163 à 220	6	4,8	40	193,1
TER2N NG	4 ou 5	450 à 570	5	10,3	23	237,8



Source : Conseil Régional de Picardie, C. Brabande



PICARDIE
LA RÉGION

ensemble, réinventons la Picardie

■ Le développement de l'intermodalité train + vélo (2/2)

■ Des aménagements de gares qui facilitent le transport de vélos



Source : Conseil Régional de Picardie

La prise en compte des normes d'accessibilité pour les PMR favorise dans le même temps les cyclistes. En effet la suppression de marches, l'installation de portes larges, le réhaussement des quais ou la pose d'ascenseurs facilitent l'utilisation du transport ferroviaire. En 2008, 16 points d'arrêt ont été modernisés et 7 sont en travaux. En 2009, c'est l'ensemble de l'axe Beauvais-Abancourt qui sera traité.

■ L'implantation de parkings vélo dans les gares



Source : Conseil Régional de Picardie



Source : Conseil Régional de Picardie

Dans son programme de modernisation des gares, la Région équipe les points d'arrêt avec des abris vélos. Sur les lignes Amiens Compiègne et Amiens Rue, des abris Marquenterre ont été installés (20 000 € TTC / unité). Sur les prochains programmes de modernisation, des abris mieux adaptés seront aménagés.

Le développement de l'intermodalité car + vélo

- L'action de la Région peut également porter sur les lignes routières à sa charge.
- L'embarquement des vélos est généralement autorisé à bord des autocars (soute).
- Cas de la ligne Amiens-Beauvais : la Région a investi dans du nouveau matériel qui possèdera à l'arrière un système d'embarquement des vélos similaire à celui observé notamment en Pays de la Loire.



Source : Conseil Régional de Picardie, C. Brabander



Source : Carspeed Industrie